



# Séguin Haché

SENCRL  
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

## LE PACTE DE RUE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2014

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-9
Renseignements complémentaires:	
Détail des charges directement liées aux projets: Annexe A	10

Aux membres de  
Le Pacte de Rue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Pacte de Rue inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers*

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de contributions en espèce dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Opinion*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Pacte de Rue inc. au , ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

The image shows a handwritten signature in black ink. The signature reads "Séguin Haché" in a cursive style, followed by "SENCRL" in a more formal, blocky font.

Société de comptables professionnels agréés<sup>1</sup>

Salaberry-de-Valleyfield

Le 12 juin 2014

---

<sup>1</sup> Par Éric Massé, CPA auditeur, CA

**LE PACTE DE RUE INC.**

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2014

2013

## PRODUITS

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie		
Fonctionnement		
Enveloppe de base	169 907 \$	157 389 \$
Programme d'aide aux joueurs pathologiques	45 941	49 402
Programme de soutien au financement du traitement de la toxicomanie	-	35 078
Subvention - Centraide	9 275	7 625
L'Oeuvre Léger	10 000	10 000
Apports	19 595	21 993
Autres revenus liés aux activités	3 385	2 819
	<b>258 103</b>	<b>284 306</b>

## CHARGES

Salaires et avantages sociaux	210 165	149 028
Dépannage jeune	6 444	6 352
Vie associative	502	513
Loyer	3 600	3 600
Entretien et réparations	15	40
Assurances	577	1 393
Entretien et réparations - Équipement	317	683
Cotisations	1 048	1 136
Publicité	2 017	726
Frais de déplacement et de représentation	17 810	16 643
Perfectionnement	1 290	621
Frais de bureau	934	754
Activités diverses	1 482	3 994
Télécommunications	5 275	6 719
Honoraires professionnels	7 513	7 788
Intérêts et frais bancaires	972	1 145
Amortissement des immobilisations corporelles	1 000	1 134
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	130
Charges directement liées au projets (Annexe A)	46 497	85 407
	<b>307 458</b>	<b>287 806</b>

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

**(49 355)\$****(3 500)\$**

**LE PACTE DE RUE INC.**

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

**2014**

2013

	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	4 256 \$	38 091 \$	42 347 \$	45 847 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(1 000)	(48 355)	(49 355)	(3 500)
Solde à la fin de l'exercice	3 256 \$	(10 264)\$	(7 008)\$	42 347 \$

**LE PACTE DE RUE INC.**

## BILAN

AU 31 MARS

2014

2013

## ACTIF

À COURT TERME		
Encaisse	31 727 \$	59 770 \$
Débiteurs (note 3)	3 937	3 070
Subventions à recevoir	-	8 770
Frais payés d'avance	116	1 457
	<b>35 780</b>	<b>73 067</b>

## À LONG TERME

Immobilisations corporelles (note 4)	3 256	4 256
	<b>39 036 \$</b>	<b>77 323 \$</b>

## PASSIF

À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	28 706 \$	23 403 \$
Produits perçus d'avance (note 6)	1 705	-
Apports reportés (note 7)	15 633	11 573
	<b>46 044</b>	<b>34 976</b>

## ACTIF NET

Investi en immobilisations	3 256	4 256
Non affecté	(10 264)	38 091
	<b>(7 008)</b>	<b>42 347</b>
	<b>39 036 \$</b>	<b>77 323 \$</b>

Au nom du conseil d'administration

---

Administrateur

---

Administrateur

**LE PACTE DE RUE INC.**

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2014

2013

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Insuffisance des produits sur les charges	<b>(49 355)\$</b>	(3 500)\$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 000</b>	1 134
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	130
Variation des autres éléments du fonds de roulement:		
Débiteurs	<b>(867)</b>	(636)
Subventions à recevoir	<b>8 770</b>	562
Frais payés d'avance	<b>1 341</b>	324
Créditeurs	<b>5 303</b>	(1 668)
Produits perçus d'avance (note 6)	<b>1 705</b>	-
Subvention à rembourser	-	(3 203)
Apports reportés	<b>4 060</b>	598
	<b>(28 043)</b>	(6 259)

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(908)
---	---	-------

**DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

	<b>(28 043)</b>	(7 167)
--	-----------------	---------

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE**

	<b>59 770</b>	66 937
--	---------------	--------

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE**

	<b>31 727 \$</b>	59 770 \$
--	------------------	-----------

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## LE PACTE DE RUE INC.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

---

#### 1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 30 juillet 1997 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un service d'aide, d'écoute, de dépannage et d'accompagnement. Il intervient auprès des jeunes de la rue en situation de crise, les sensibilise et les informe sur les différentes ressources communautaires, publiques et institutionnelles qui existent pour eux. Il informe également la population sur les différentes problématiques auxquelles les jeunes adultes sont confrontés.

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

##### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de dons sont comptabilisés au moment où ils sont reçus.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

##### Instruments financiers

###### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.



## LE PACTE DE RUE INC.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

##### Instruments financiers (Suite)

##### Évaluation des instruments financiers (Suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des produits perçus d'avance.

##### Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle en utilisant les taux suivants:

Mobilier et équipement	:	20%
Système informatique	:	30%

#### 3 - DÉBITEURS

	2014	2013
Comptes clients	283 \$	168 \$
TPS et TVQ	3 654	2 902
	<b>3 937 \$</b>	<b>3 070 \$</b>

#### 4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	15 068 \$	12 852 \$	2 216 \$	2 770 \$
Système informatique	3 651	2 611	1 040	1 486
	<b>18 719 \$</b>	<b>15 463 \$</b>	<b>3 256 \$</b>	<b>4 256 \$</b>

#### 5- CRÉDITEURS

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	1 378 \$	2 963 \$
Sommes à remettre à l'État		
Déductions à la source	6 330	2 514
Salaires et vacances	20 998	17 926
	<b>28 706 \$</b>	<b>23 403 \$</b>

## LE PACTE DE RUE INC.

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 6- PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Les produits perçus d'avance représentent le surplus réalisé lors de la réalisation de l'activité de la "Nuit des sans abris" qui a eu lieu en octobre 2013. L'organisme agit en tant que fiduciaire de l'activité. Le sommaire des opérations de l'exercice est résumé dans le tableau suivant:

	2014	2013
Recettes encaissées pour l'activité	3 245 \$	1 400 \$
Moins: Dépenses liées à l'activité	(1 540)	(1 400)
Solde à la fin de l'exercice	1 705 \$	-

#### 7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées d'un financement affecté d'origine externe destiné à couvrir les charges se rapportant au programme d'aide aux joueurs pathologiques. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	11 573 \$	10 975 \$
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	50 000	50 000
Moins: Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(45 940)	(49 402)
Solde à la fin de l'exercice	15 633 \$	11 573 \$

#### SOMMAIRE

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie		
Programme d'aide aux joueurs pathologiques	15 633 \$	11 573 \$

#### 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2014.

##### Risque de liquidité

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**LE PACTE DE RUE INC.**

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

**2014****2013**


---

ANNEXE A- DÉTAIL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS		
PROGRAMME D'AIDE AUX JOUEURS PATHOLOGIQUES		
Salaires et charges sociales	<b>45 997 \$</b>	46 917 \$
Promotion	-	2 440
Frais de déplacement et de représentation	-	10
Télécommunications	<b>500</b>	35
	<b>46 497 \$</b>	49 402 \$
PROGRAMME TOXICO-SANTÉ		
Salaires et charges sociales	-	34 107 \$
Formation	-	456
Matériel et fournitures	-	807
Télécommunications	-	231
Frais de déplacement et de représentation	-	404
	-	36 005 \$
<b>TOTAL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS</b>	<b>46 497 \$</b>	85 407 \$

---